

3/3

Pour la première fois, une enquête - diligentée par Solidaris - s'intéresse de très près aux plus

de 80 ans. L'image qu'elle nous renvoie ressemble à une leçon de vie. La grande majorité d'entre eux se disent heureux, contrairement à leurs benjamins.

Le « thermomètre Solidaris » tord aussi le cou à certains clichés : les octogénaires sont encore nombreux à vivre chez eux, avec ou sans aide extérieure d'ailleurs.

Méthodologie

L'Institut de sondages Dedicated a été chargé de réaliser l'enquête au départ de questions établies par Solidaris. 453 octogénaires ont donc été interrogés en face à face entre

le 14 novembre et le 14 décembre 2016. La marge d'erreur est de 3,51 %. Depuis 2012, la mutualité socialiste investigate régulièrement sur certains sujets de société (le stress au travail, le rap-

port à l'alimentation, aux médicaments, etc.) et sonde des populations spécifiques : les adolescents, les jeunes parents, les 18-30 ans... Il s'agit donc du dixième « Thermomètre Solidaris ».

« Les octogénaires vont peser sur le pays »

VIEILLESSE Alain Cheniaux (Solidaris) veut une prise de conscience

- Les octogénaires sont zen mais les politiques ne doivent pas le rester.
- Il est urgent, selon Solidaris, de prendre en compte des besoins grandissants.

ENTRETIEN

Une vie satisfaisante pour l'immense majorité d'entre eux, un âge ressenti bien moins élevé que ce qu'affiche leur carte d'identité, l'impression bien ancrée de rester utile à la société... L'enquête Solidaris/RTL Info/Le Soir a livré un portrait étonnant de ces octogénaires qui constituent désormais plus de 5 % de la population belge. Pourtant, parmi cette génération, tout ne va pas comme dans le meilleur des mondes. Au-delà des constats, la mutualité Solidaris prend son bâton de pèlerin pour réclamer davantage d'intérêt de la part du monde politique. Alain Cheniaux, secrétaire général de Solidaris Brabant wallon, livre au *Soir* son analyse de la situation.

En lançant cette enquête, vous vous attendiez à de tels résultats ?

Pas à ce point. Une évidence : cette génération ne va pas mal du tout, à certains égards elle va même très bien. Il y a peut-être une explication sociohistorique : les plus jeunes sont nés en 1937, ils ont vécu la guerre en tant qu'enfants puis ils ont été acteurs des Trente Glorieuses qui ont suivi, avec la reconstruction, la forte croissance économique... Certains s'en sont bien sortis et en tirent les fruits encore aujourd'hui. Ils ont évolué à une époque où l'on pouvait faire vivre un ménage normalement avec un seul revenu. On ne peut pas en dire autant de la jeune génération actuelle qui grandit au cœur des « 40 piteuses ».

Cela étant, comme organisme mutualiste, vous vous dites préoccupé par le sort de ces « plus de 80 ans »...

Incontestablement, cette cohorte va peser dans le pays, bientôt ce sont les enfants du baby-boom des années 50 qui viendront en grossir les rangs tout en restant en relative bonne santé. On ne pourra plus parler « d'inactifs », de « gens en fin de vie ». L'amélioration de leurs conditions de vie va peser dans le corps social.

Elle va peser aussi sur les formes de prise en charge ?

L'allongement de la vie combiné à une amélioration générale de l'état de santé implique qu'ils restent, davantage que par le passé, dans leur milieu habituel. Ce qui ne veut pas nécessairement dire que tout peut rester en l'état. Il y a aujourd'hui un manque flagrant d'anticipation de l'habitat adapté. Il est urgent par ailleurs de doper les services qui, au-delà du soin médical, pourront apporter les aides pon-

tuelles ou régulières dont aura besoin cette génération. Je pense évidemment à l'aide ménagère mais aussi, simple exemple, au service d'un ergothérapeute pour l'aménagement de l'habitat. À cet égard, les mutuelles peuvent jouer un nouveau rôle : après la 6^e réforme de l'État, beaucoup de services de proximité sont transférés aux Régions, elles devraient avoir une fonction de guichet unique pour le conseil général, l'aide de proximité, le soin, la prévention, etc.

Le tout en lien avec l'assurance autonomie wallonne ?

J'insiste, comme l'ont fait cette semaine dans votre journal (NDLR : Le Soir du 10 mai) nos collègues des Mutualités chrétiennes, sur l'urgence de mettre en place ce projet du gouvernement wallon. J'insiste aussi sur la nécessité de lui accorder des moyens propres répondant à ses ambitions. Il n'est pas question qu'elle

englobe, comme cela semble bien être le cas dans le projet actuel, tout l'argent de l'aide à domicile. Dans ce cas, cela équivaudrait à déplacer le budget dédié à l'aide ponctuelle pour combler les besoins des personnes en perte d'autonomie.

Le domaine des Rièzes à Culs-des-Sarts, est-ce un modèle pour vous ?

Bien sûr c'est un modèle puisqu'il tend à reproduire tant que faire se peut la vie à domicile dans le plus grand respect de l'autonomie de décision des adultes âgés (NDLR : Le Soir du 12 mai). C'est une approche humaniste exemplaire qui devrait inspirer bien d'autres institutions.

C'est une question d'argent ?

C'est avant tout une question d'état d'esprit ! Du personnel en civil plutôt qu'en blouse blanche, un vrai regard attentif vers les pensionnaires en lieu et place de gestes mécaniques, le respect de la décision de chacun... ça participe au bien-être et, assure le professeur de l'ULG Stéphane Adam, contribue à allonger l'espérance de vie.

Faut-il dès lors modifier le décret sur l'accueil des personnes âgées en y intégrant des normes sociales à côté des normes techniques et de personnel ?

Il est plus facile de coucher des normes architecturales qu'un état d'esprit dans une législation. Par contre, on pourrait imposer à chaque institution l'établissement d'une charte de valeurs à laquelle devraient adhérer les résidents, le personnel et les familles. Des recommandations donc plutôt qu'un dispositif législatif. Le respect de la dignité humaine passe par là. ■

Propos recueillis par
ERIC BURGRAFF